

**Relevé de conclusions de la séance  
Du 21 février 2006**

**Co-Présidents** : Catherine REYSSAT ; Jean NEBAS

**Elus municipaux** : Danièle GANDILLON, Michel GENDREAU ; Gérard ZABATTA ; Geneviève RIZZI

**Membres** : ARTHUR Jacques ; Grégory BELY ; Ghislaine BERTHEAU ; Robert BONNIFET ; Agnès CANTIN ; Roland COLLOT ; Jacques DUBE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Claude EPAMINONDAS ; Jean-Claude GAUDIN ; Mireille GUERINEAU ; Yannick KERVRAN ; Gérard MACKE ; Francis MATHIEU ; Jean-Michel MINIOT Sylvie MIOT ; Denis MOUTTE ; Rémy PERRIN ; Gérard RICHARD ; Anne RIFFAUD ; Sylvaine SALAUN.

**Service Vie Participative et Maison Communale des Services Publics**: Nicole DESCAZEAX ; Laurence FAUCON ; Anne-Cécile RESCOURIO

**Excusé(s)** : Eric COTILLEAU ; Sylvie DUBUC ; Olivier LE MAUR ; Jacques THIOLETT  
**Pouvoirs**: Eric COTILLEAU donne pouvoir à Agnès CANTIN  
Jacques THIOLETT donne pouvoir à Jacques ARTHUR

**Absents** : Christian JAIFRAI ; Bruno BLANCHARD ; Carine CASAMAYOU

**Intervenants** : Gérard NEBAS, Adjoint au Maire chargé de la Tranquillité publique et de la Réglementation ; Manuel GASNIER, Responsable du service des Espaces Verts.

Public : environ 35 personnes

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 13 décembre dernier
- Point sur les études de la place Georges Renon par Manuel GASNIER, Directeur du service des espaces verts
- Présentation du cahier des charges Tardy/ Saint Symphorien par Michel GENDREAU
- Point sur l'éventuelle installation d'une aire de grand passage et constitution d'un groupe de suivi
- Compte rendu des commissions
- Mise au vote des propositions
- Désignation d'un membre pour siéger au comité consultatif
- Questions diverses

### **1/ Approbation du compte rendu de la séance du 13 décembre**

remarque : le nombre de personnes inscrites dans la liste des votants ne correspond pas au nombre de votants. Il apparaît 2 votants en plus. Toutefois cela ne fausse pas les résultats du vote.

### **2/ Point sur le cahier des charges de la concertation concernant le projet d'aménagement de la place George RENON**

*Constat* : le quartier de Saint Florent dispose aujourd'hui de peu d'espaces publics capables de susciter un attrait particulier pour les habitants du quartier.

*Objectif* : donner à ce lieu l'attractivité d'une place de quartier, en faire un véritable lieu de vie

*Moyens* :

Repenser cet endroit autrement qu'en parking. Cela peut prendre différentes formes avec pour objectif le partage de l'espace entre les différents utilisateurs (boulistes, autocaristes, enfants, promeneurs, des événements festifs.

Afin de déterminer les différentes attentes de ces utilisateurs, une enquête de proximité doit être réalisée en collaboration avec le groupe de travail spécifiquement constitué (Gérard MACKÉ ; Francis MATHIEU ; Jean NEBAS ; Jacques THIOLLET ; Gérard RICHARD ; Anne RIFFAUD)

*Calendriers prévisionnels* :

- mars 2006 : relevés topographiques
- avril / mai 2006 : enquête
- juin : début des études
- fin d'année 2006 : consultations des entreprises

Gérard NEBAS informe le conseil que la Ville travaille actuellement sur l'installation de parkings de dissuasion aux entrées de Ville avec mise en place de navettes ce qui pourrait libérer cette place de sa vocation quasi exclusive de parking.

### **3/ Présentation du cahier des charges de l'aménagement du carrefour Tardy/ Saint Symphorien**

A la demande du conseil de quartier, les possibilités d'implantation d'un rond point en remplacement de ce carrefour sont actuellement à l'étude.

En effet, et ce malgré des aménagements déjà réalisés en 1998 (80 000 francs) et en 1999 (120 000 francs), cette zone est considérée comme très dangereuse d'autant plus que le trafic n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

Un maître d'œuvre devrait être désigné à la fin du premier semestre 2006. La commission voirie du conseil de quartier pourra alors travailler en collaboration avec lui.

Le projet devrait aboutir en fin d'année afin de pouvoir lancer le dossier de consultation des entreprises. Si ces appels d'offres s'avèrent fructueux, les travaux pourraient débiter vers le mois de mai 2007, pour une durée de 6 mois.

A ce jour, le projet est estimé aux environs de 350 000 euros.

#### **4/ Point sur l'éventuelle installation d'une aire de grand passage et constitution d'un groupe de suivi.**

Lors du conseil du 13 décembre 2005, Gérard NEBAS avait présenté le projet actuellement à l'étude par les services de la Ville de Niort et de la Communauté d'Agglomération Niortaise, concernant l'implantation d'une aire d'accueil de grand passage, imposée par le Préfet sur la commune de Niort ou dans une commune limitrophe.

Ce projet d'aménagement d'un terrain permettant l'accueil quelques semaines par an de conférences évangéliques des gens du voyage (groupe de 50 à 100 caravanes) est situé sur un terrain municipal situé à la Tranchée le long du chemin du IIIème millénaire (entre le rond point de l'avenue Saint Jean d'Angély et la rue du Bois Chiron). Il pourrait être en partie aménagé sous réserve que les entrées et sorties s'effectuent sur la voie d'accès au rond point.

Compte tenu des réactions suscitées lors de la présentation, ce dossier fait toujours l'objet d'une étude conjointe des services de la CAN et de la Ville de Niort.

Gérard NEBAS s'engage à revenir devant le conseil de quartier lorsque la décision des partenaires sera entérinée.

Toutefois, une décision devra être prise rapidement dans la mesure où 2 demandes sont déjà formulées pour accueillir des missions évangéliques au cours de l'été 2006.

Pour information : le propriétaire du terrain agricole situé rue de la Thomasserie est mis en demeure de faire retirer les gravats déposés sur le terrain.

En tout état de cause, cette démarche n'aboutira pas à la création d'un terrain familial sur un terrain agricole.

*Constitution d'un groupe de suivi du projet :*

Jacques ARTHUR, Claude EPAMINONDAS, Jean NEBAS, Jean Michel MINNIOT, Sylvaine SALAUN

*Pour info : au vu de l'état sanitaire déplorable du Bois de la Tranchée, la Préfecture et la Ville de Niort s'engagent à prendre les mesures qui s'imposent pour qu'on procède à son nettoyage.*

#### **5/ Compte rendu des commissions**

*Seule la commission voirie s'est réunie depuis la dernière séance. Elle a notamment évoqué l'aménagement de la place G. RENON ainsi que l'aménagement du carrefour Tardy Saint Symphorien.*

- problème de stationnement dans la rue Coussot : une vingtaine de riverains des rues Coussot et Jean Jaurès ont manifesté leur mécontentement au travers d'une pétition, concernant les emplacements de stationnement de la rue Coussot selon eux trop souvent occupés par des non riverains.

↳ Il est rappelé que cette rue fait partie du domaine public et que par conséquent, les places de stationnement ne sont pas exclusivement réservées aux riverains.

- Construction de 38 logements sur l'ancien site de l'entreprise DEPOUTOT ALTENBURGER, situé avenue Saint Jean d'Angély : la commission attire l'attention de la Municipalité sur le trafic généré par les véhicules des résidents et sur le stationnement. L'intervention d'une riveraine de l'impasse Richard vient corroborer les inquiétudes de la commission

- Impasse Saint Symphorien : il semblerait que le ramassage des ordures ménagères s'effectue dans cette rue bien qu'elle soit privée, ce qui entrave la sécurité des riverains

puisque les camions n'ont pas la visibilité nécessaire pour y reculer.

↳ Il est précisé que le ramassage des ordures ménagères relève des compétences de la CAN et que ce sujet ne peut être débattu au sein du conseil de quartier.

- Square du 19 mars : proposition d'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants, entre le monument et le mur du cimetière.

- Cimetière ancien de Saint Florent : la disparition du vieux cimetière du quartier est-elle programmée ?

↳ A ce jour il existe 12 cimetières à Niort. Il est vrai que la Ville ne vend plus de concessions dans le petit cimetière de Saint Florent, cependant sa disparition n'est pour autant pas programmée dans la mesure où la législation impose un délai de 50 ans avant changement de vocation d'un cimetière.

En revanche la Ville étudie les possibilités d'agrandissement du cimetière de la Broche.

## **6/ Mise au vote des propositions**

- Participation au financement de l'aménagement du rond point rue Jean Jaurès : coût total 100 000 euros, part de financement soumise au budget du conseil de quartier 50 000 euros

⇒ avis favorables : 21

⇒ abstentions : 4

⇒ avis défavorable: 0

- Le conseil de l'école Pasteur souhaite disposer de 2 tables de ping pong installées dans la cour. Le budget de la Direction des affaires scolaires ne peut les financer en 2006, dans la mesure où la ville compte 20 groupes scolaires qui ont déterminé des priorités pour cette année

⇒ avis favorable : 0

⇒ abstention : 1

⇒ avis défavorable : 24

## **7/ Composition de commissions spécifiques**

a) CLIC

conformément à la législation en vigueur, le Préfet prévoit de constituer un Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) pour l'entreprise SIGAP OUEST, dont l'objectif est de « créer une structure d'information et de concertation autour des établissements à haut risque technologique ».

Ce comité local d'information est composé de 5 collègues

- représentants de l'administration

- des élus

- des exploitants

- des représentants des salariés

- des riverains

Le Préfet souhaite que le conseil de quartier soit représenté (collège riverains) donc 1 titulaire + 1 suppléant.

Volontaire : **Madame DUPUIS DULUC**

b) Comité Consultatif

Ce comité est dénommé circulation/ stationnement / pistes cyclables/ dénomination de voies/ urbanisme. (Vote du Conseil municipal du 16/12/05 : il comprend désormais un membre de chaque quartier, 1 titulaire et 1 suppléant)

Membre titulaire : Gérard MACKÉ

Membres suppléants : Jacques DUBE et Yannick KERVRAN

## **Informations diverses**

### **Point sur l'eau à fin février 2006. Conseils de Quartier.**

La pluviométrie de janvier 2006 était de 50 mm environ au 25 janvier pour une moyenne sur 10 ans de plus de 90 mm, celle de février est remontée à presque 70 mm soit un peu en dessous de la moyenne. Les épisodes de pluie ayant eu lieu entre le 17 et le 27 février à un moment où la végétation n'a pas encore repris ont permis une remontée de la nappe au dessus du niveau de 2005 à la même époque, mais elle reste encore bien en dessous du niveau habituel à cette saison.

En l'état actuel des cumuls observés, grâce à quelques jours de pluie intense (une journée à 30 mm) fin février 2006, complétant au bon moment les pluies du début d'année, l'été et l'automne 2006 seront en principe équivalents voire moins critiques que celui de 2005, pour les ressources principales de Niort et pour la Sèvre, en particulier s'il repleut en mars de façon significative.

Il convient donc de rester vigilant tant que les niveaux ne sont pas remontés aux valeurs de printemps habituelles, en particulier en ce qui concerne une éventuelle reprise de l'irrigation qui reste fortement compromise pour la saison 2006.

c) modification des dates du conseil

nouveau calendrier :

bureau : 10 avril

Conseil : 9 mai

Bureau : 29 mai

Conseil : 27 juin

La séance est levée à 22 h 30

-